

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 5 mars 2020

## **Francis Egger est élu vice-directeur de l'Union suisse des paysans**

**À sa séance d'aujourd'hui, le Comité de l'Union suisse des paysans a décidé de promouvoir Francis Egger vice-directeur et Sandra Helfenstein membre de la direction à compter du 1<sup>er</sup> avril. Par ailleurs, il s'est aussi intéressé à des questions stratégiques liées au traitement de la Politique agricole 2022+ au Parlement. Pour finir, il a défini la position de la faïtière agricole quant à la réforme de la prévoyance professionnelle.**

Aujourd'hui, le Comité de l'Union suisse des paysans (USP) a procédé à deux promotions. Il a tout d'abord nommé vice-directeur Francis Egger, responsable du département Économie, formation et relations internationales, à compter du 1<sup>er</sup> avril, garantissant ainsi une représentation officielle de la Suisse romande au sein de la direction opérationnelle après le départ de Jacques Bourgeois. Urs Schneider restera quant à lui directeur adjoint et responsable du département Communication et services internes. Dans le domaine stratégique, la vice-présidente Anne Challandes et le vice-président Fritz Glauser assurent déjà une bonne représentation de la Suisse romande. En outre, l'objectif est de trouver une personne de Suisse latine pour repourvoir le poste de responsable du département Production, marché et écologie. La mise au concours de ce poste a déjà eu lieu. Pour renforcer le rôle que joue la communication dans les circonstances compliquées auxquelles l'agriculture est confrontée de nos jours, le Comité a aussi élu membre de la direction Sandra Helfenstein, coresponsable de la Communication et responsable des relations publiques, aussi à compter du 1<sup>er</sup> avril.

En vue de la séance extraordinaire que tiendra la Chambre suisse d'agriculture le 20 mars prochain pour traiter de la Politique agricole 2022+, le Comité a examiné de près les différentes options stratégiques. Il ne fait aucun doute que le secteur agricole est outré par le message du Conseil fédéral. Malgré l'inscription de la sécurité alimentaire dans la Constitution, le gouvernement veut réduire le taux d'autoapprovisionnement, et augmenter les exigences et l'administration grevant la production indigène, tout en diminuant les paiements directs et en encourageant à tout prix les importations d'aliments produits dans des conditions complètement différentes des nôtres.

Pour finir, le Comité a pris position sur la réforme de la prévoyance professionnelle. Il soutient l'idée d'abaisser le taux de conversion minimal de 6,8 % à 6,0 %. Par contre, il refuse la proposition du Conseil fédéral d'introduire un nouvel élément (capitalisation) dans le 2<sup>e</sup> pilier. Il plébiscite ici la proposition de l'alliance « Le compromis raisonnable », qui prévoit une compensation ciblée, financée par les provisions des caisses de pension, pour la génération de transition. Même si la déduction de coordination devait être réduite et les taux de bonification de vieillesse venaient à être ajustés, le Comité préfère encore, tout bien pesé, la solution de l'alliance.

### *Renseignements :*

*Markus Ritter, président de l'USP, tél. 079 300 56 93*

*Urs Schneider, directeur adjoint de l'USP, tél. 079 438 97 17*

*Peter Kopp, responsable Affaires sociales et prestataires de services de l'USP, tél. 079 846 53 48*

*[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)*